

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du

**29 Avril 2025**

## **fixant la composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2025**

**Le ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-532 du 24 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse,

**Arrête :**

### **Article 1**

La composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouverts au titre de l'année 2025, est fixée ainsi qu'il suit :

#### Président :

- Monsieur Franck BALDI, Directeur interrégional adjoint, Direction interrégionale de la protection judiciaire Sud-Est ;

#### Vice-président :

- Monsieur Jean-Luc BONNEFEMNE, Directeur territorial, DTPJJ Aquitaine Nord ;

Membres :

- Madame Mélanie ANCEL, Directrice territoriale adjointe, DTPJJ Rhône/Ain/Métropole de Lyon ;
- Madame Joséphine ASTIER, Directrice des services, EPEI Rouen ;
- Madame Marie-Pierre AUBRY, Conseillère technique placement, DTPJJ Maine-et-Loire/Sarthe/Mayenne ;
- Monsieur Moussa BACHIRI, Directeur du pôle justice, Association Viatopia ;
- Monsieur Maamar BEKAOUASSA, Directeur du pôle justice, Association La Sauvegarde de la Marne ;
- Monsieur Saïd BELGANA, Directeur des services, EPE Maine-Anjou ;
- Monsieur Kamel BEN CHIKH, Responsable de la maîtrise des risques, DIRPJJ Grand-Centre ;
- Madame Sophie BENOIT, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Aquitaine-Nord ;
- Madame Emma BERENGER, Directrice des services, STEMOM Paris MNA
- Monsieur Thierry CARPENTIER, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Calvados/Manche/Orne ;
- Madame Anaïs CHARBONNIER, Magistrate, Cheffe de bureau de la législation et des affaires juridiques (K1), Sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Monsieur Philippe COLAUTTI, Directeur général, Association La Sauvegarde de la Marne ;
- Monsieur Thomas COTE, Directeur des services, STEMOM Est Val-de-Marne ;
- Madame Constance DEBOOSERE, Directrice des services, EPEI Strasbourg ;
- Monsieur Vincent DELANNOY, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Marne-Ardennes ;
- Monsieur Grégory DELATTRE, Directeur des services, EPEI Saint-Martin Boulogne ;
- Madame Tess DOCAIGNE, Chargée de mission – contrôles extérieurs, Service transversal de la stratégie et de la maîtrise des risques (STSMR), Direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

- Madame Louise DUMORTIER, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Pas-de-Calais ;
- Madame Julie FERNANDEZ-ABDELLATIF, Psychologue clinicienne, UEMO Nogent-sur-Marne ;
- Madame Clara IECHE, Directrice des services, CEF Marseille Les Cèdres ;
- Monsieur Ruddy KRAMP, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Aube/Haute-Marne ;
- Madame Stéphanie MARTINON, Conseillère technique, DIR Sud-Est ;
- Monsieur Franck OLIVARES, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Bouches-du-Rhône ;
- Madame Agathe PRIMET, Conseillère technique en charge du placement judiciaire, DTPJJ Isère ;
- Madame Christine RAULT, Directrice des services, STEMO Ouest Montpellier ;
- Madame Mylene RENAUD, Directrice des services, STEMO Metz ;
- Madame Marina REVERDY, Chargée de mission à la Mission nationale mineurs non accompagnés (MMNA), Sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Monsieur Richard RUELLAND, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Paris ;
- Madame Marguerite TAUPIN, Directrice des services, EPEI Rennes.

## **Article 2**

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

**29 AOUT 2025**

**Pour le ministre d'Etat, garde des Sceaux,  
Ministre de la Justice et par délégation,  
Pour le Directeur de la protection  
judiciaire de la jeunesse,  
La cheffe du bureau  
du recrutement et de la formation**

  
**Cécile FOLEA**